COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont évolué dans le cadre de la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel (JO, 6 septembre 2018). En plus de la réduction importante du hors quota, qui passe de 23% à 13%, la réforme prévoit la disparition des fonds libres. Il convient en 2021 d'affecter directement l'ensemble de votre barème à un ou plusieurs organismes de formation de votre choix.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 0,68%

De votre masse salariale brute (Hors Alsace-Moselle)

QUOTA

87%

De votre taxe, versés à l'URSAFF BENEFICIAIRES EXCLUSIFS : LES CFA « BAREME » OU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

13%

De votre taxe versés directement à l'établissement de formation

ADRESSEZ VOTRE VERSEMENT A L'UFR SCIENCES DE LA COMMUNICATION AVANT LE 31 MAI 2021

Elle est désormais égale à 0,68% de la masse salariale et divisée en deux parties :

- l'une de 87% finance les contrats d'apprentissage via l'intermédiaire de France Compétences, selon le principe : un contrat = un financement. En 2020, le collecteur est l'OPCO de votre branche, en 2021, le recouvrement sera assuré par l'URSSAF.
- la seconde, le **solde de 13**%, est dédiée au développement des formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage et à l'insertion professionnelle (art 6241-4 et 6241-5 du code du travail. Ce solde de 13%, calculé sur la base de la masse salariale brute 2019 (estimation), **est à présent librement affecté par les entreprises, sans intermédiaires, directement aux établissements de formation de leur choix (dépenses libératoires).**

Comment réaliser votre versement à l'UFR des Sciences de la communication ?

Vous pouvez verser le « **solde de la taxe d'apprentissage** » (autrement appelé « barème » ou « hors quota ») **directement auprès de notre établissement**. Les catégories A et B ont disparu.

Il vous suffit d'adresser votre versement directement à notre établissement, en précisant bien : UFR DES SCIENCES DE LA COMMUNICATION – Code UAI : 0931542W

Paiement par chèque

Destinataire : **UFR des Sciences de la communication / Gestionnaire Taxe d'apprentissage** Ordre : Agent comptable de l'université Sorbonne Paris Nord

Adresse: 99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Paiement par virement bancaire

Dans l'ordre de virement, précisez « TA UFR COM » et si possible le nom du diplôme. Pour le RIB, nous contacter : taxeapp.ufrcom@univ-paris13.fr / 01 49 40 44 89

Un reçu vous sera délivré pour attester de votre versement.

La date limite du versement des 13% est fixée au 31 Mai 2021.



Pour plus d'informations, contactez : Gestionnaire Taxe d'apprentissage

Sinara KHIN: 01 49 40 44 89 taxeapp.ufrcom@univ-paris13.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

PARTICIPER AUX PROJETS D'AVENIR DE L'UFR COMMUNICATION









UFR COMMUNICATION Sciences de la Communication

Créée en 1975, l'UFR des Sciences de la communication forme aux métiers de la communication d'entreprise, des ressources humaines, de l'infographie, du multimédia, des innovations numériques, des industries culturelles et créatives, de l'édition, etc.

L'UFR a tissé depuis, de **nombreux partenariats avec les entreprises** pour le développement de ses formations en lien avec les besoins du territoire.

Des formations de la licence au doctorat

- 1 LICENCE Information-Communication
- **8 MASTERS** proposés en **formation initiale**, par la voie de l'**alternance** (apprentissage et contrat de professionnalisation) et en **formation continue** :
- Communication des Organisations (Communication des entreprises, des institutions publiques et des associations ; Communication et ressources humaines)
- Création Numérique (Innovations en communication ; Design d'interface, multimédia et internet)
- Industries culturelles (Dynamiques culturelles : politiques, communication et médiation; Industries créatives et médiatiques)
- Métiers du livre et de l'édition (Commercialisation du livre; Politiques éditoriales),

DOCTORAT en Sciences de l'Information et de la Communication.

Une composante professionnalisante

Les Masters, dans lesquels la professionnalisation a toujours été une priorité, sont fortement reconnus par les milieux professionnels. Ce sont environ 600 entreprises qui accueillent chaque année les étudiant.e.s de notre UFR, d'abord en stage ou en apprentissage, puis pour une insertion professionnelle.

Des partenariats avec :

- les Centres de Formation par l'Apprentissage (CFA) : SUP 2000 et Campus Fonderie de l'image
- les associations professionnelles représentantes des branches ou secteurs d'activités siégeant au sein de nos Conseils de perfectionnement afin de garantir l'évolution des formations en lien avec les évolutions professionnelles et garantissant ainsi une meilleure insertion des étudiants.

Une attractivité dépassant largement les frontières avec des étudiant.e.s étranger.e.s et des échanges internationaux de plus en plus nombreux au sein de nos formations.

Des efforts de professionnalisation allant de pair avec le développement d'une recherche de qualité reconnue tant en France qu'à l'international (interventant.e.s professionnel.le.s, conférences,...).

Un pôle de recherche d'excellence

Qui accueille l'ensemble des formations de niveau Master ainsi que le Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication.



Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication (LabSic)



Laboratoire d'excellence Industries Culturelles et Création Artistique (Labex ICCA)



Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (MSH Paris Nord)



Campus Condorcet - Paris Aubervilliers

Des chiffres clés

903

étudiants en formation initiale, continue et en apprentissage. 37
enseignants
et enseignants
chercheurs

professionnels associés 200 intervenants professionnels

CFA partenaires

Pourquoi choisir l'UFR Sciences de la Communication ?

Cet impôt obligatoire permet de maintenir un haut niveau technologique dans nos équipement et de financer des investissements visant la réussite de nos étudiants et étudiantes, futur.e.s acteurs et actrices du monde professionnel.

Vous êtes partenaires de l'UFR des Sciences de la communication, entrepreneur.se.s dans les domaines des formations de notre composante, diplômé.e.s de l'UFR, à ce titre vous souhaitez soutenir les futur.e.s diplômé.e.s dont les compétences seront adaptées à vos besoins.

Soutenir nos projets d'avenir

- Poursuite de nos investissements pour l'achat de matériels numériques ;
- · Création d'une salle multimodale.
- Mise en place d'un plateau audiovisuel.
- Soutien à nos alumnis (cérémonies de remise de diplôme, conférences professionnelles...).
- Développement de nos projets pédagogiques (Webradio, Hackathon...).
- Organisation des voyages pédagogiques.
- Certifications Voltaire, TOEIC & TOEFL